



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
31.07.2013 Bulletin 2013/31

(51) Int Cl.:
B41F 7/02 (2006.01) B41F 27/12 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **13152783.0**

(22) Date de dépôt: **25.01.2013**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
 Etats d'extension désignés:
BA ME

(72) Inventeurs:
 • **Marzin, Jacky**
44000 Nantes (FR)
 • **Bailly, Jean-Luc**
44190 Gorges (FR)
 • **Lechat, Philippe**
44240 La Chapelle sur Erdre (FR)

(30) Priorité: **27.01.2012 FR 1250813**

(74) Mandataire: **Domenego, Bertrand**
Cabinet Lavoix
2, place d'Estienne d'Orves
75441 Paris Cedex 09 (FR)

(71) Demandeur: **Goss International Corporation**
Durham NH 03824 (US)

(54) **Dispositif de chargement des plaques d'impression sur un cylindre porte-plaque d'une presse rotative offset**

(57) Ce dispositif de chargement (30) comprend un magasin (32) pour recevoir au moins une plaque d'impression (2) et la transférer du magasin (32) au cylindre porte-plaque (16). Il comprend également au moins un

rail de guidage (36) pour guider une plaque d'impression (2) lors de son transfert par coopération avec une encoche (12) d'un bord avant de la plaque d'impression (2), l'encoche coulissant le long du rail de guidage (36) lors du transfert

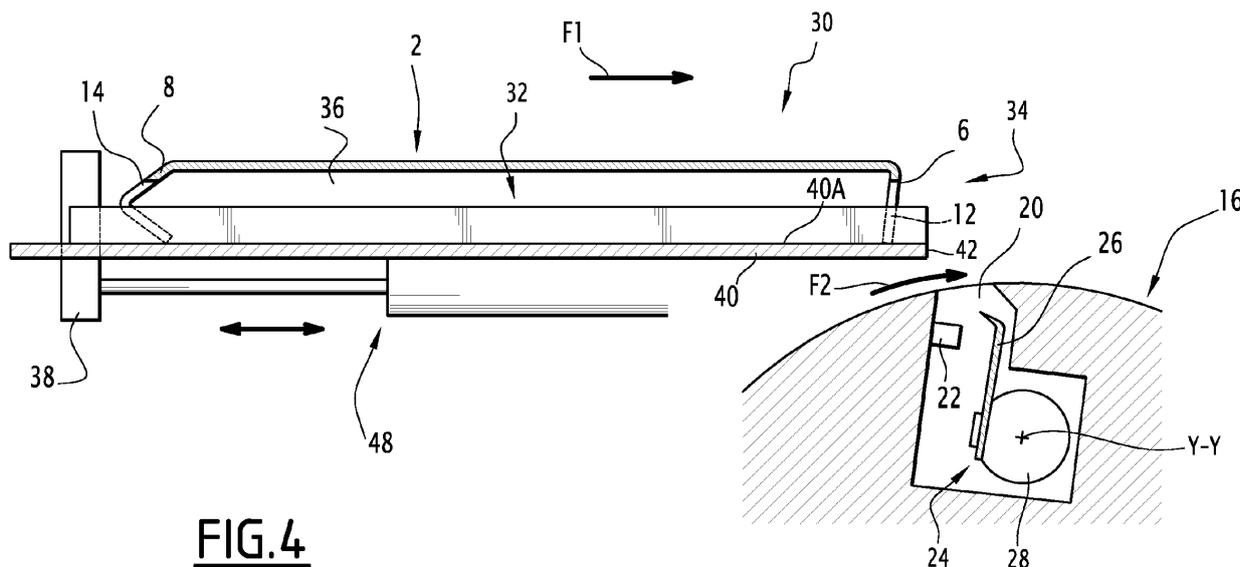


FIG.4

Description

[0001] La présente invention concerne un dispositif pour charger des plaques d'impression sur un cylindre porte-plaque d'une presse rotative offset.

[0002] Une presse rotative offset comprend des groupes d'impression, par exemple pour l'impression d'une bande de matière continue. Chaque groupe d'impression est prévu pour imprimer un motif sur une face de la bande.

[0003] Chaque groupe d'impression comprend un cylindre porte-plaque (ou cylindre de forme) portant des plaques d'impression sur lesquelles sont dessinés des motifs à imprimer et un cylindre porte-blanchet (ou cylindre de transfert) portant un blanchet. Le cylindre porte-blanchet et le cylindre porte-plaque tournent en appui l'un contre l'autre, le blanchet étant en contact avec les plaques d'impression. Le blanchet est par ailleurs en contact avec la bande de matière. Le blanchet prélève l'encre présente sur les plaques et la transfère sur la bande de matière en y imprimant les motifs.

[0004] Les plaques d'impression sont fixées de manière amovible sur le cylindre porte-plaque. Chaque plaque d'impression est flexible de manière à s'enrouler sur le cylindre porte-plaque. Chaque plaque d'impression comprend un bord avant et un bord arrière parallèles à l'axe du cylindre porte-plaque et des bords latéraux prévus pour s'étendre suivant la circonférence du cylindre porte-plaque. Chaque plaque d'impression est fixée sur le cylindre porte-plaque par son bord avant et son bord arrière.

[0005] Des plaques d'impression sont chargées sur le cylindre porte-plaque pour chaque travail d'impression. Il est possible d'effectuer le chargement des plaques d'impression à l'aide d'un dispositif de chargement automatique guidant les plaques d'impression par leur bords latéraux à l'aide de guides latéraux lors de l'enroulement sur la circonférence du cylindre porte-plaque.

[0006] Néanmoins, avec un tel dispositif de chargement de plaques d'impression, les bords latéraux des plaques d'impression doivent avoir une géométrie précise et, en cas d'utilisation de plaques d'impression de différentes largeurs, par exemple en cas de changement de laize, il est nécessaire d'adapter la position des guides latéraux.

[0007] Un des buts de l'invention est de proposer un dispositif de chargement de plaque simple et qui permettent le chargement de plaques de différentes largeurs.

[0008] A cet effet, l'invention propose un dispositif de chargement pour charger une plaque d'impression sur un cylindre porte-plaque d'une presse rotative offset, comprenant un magasin pour recevoir au moins une plaque d'impression et la transférer du magasin au cylindre porte-plaque, **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins un rail de guidage pour guider une plaque d'impression lors de son transfert par coopération avec une encoche d'un bord avant de la plaque d'impression, l'encoche coulissant le long du rail de guidage lors du transfert.

[0009] Selon d'autres modes de réalisation, le dispo-

sitif de chargement comprend une ou plusieurs des caractéristiques suivantes, prise(s) isolément ou selon toutes les combinaisons techniquement possibles :

- 5 - chaque rail de guidage est prévu pour venir en prise avec une encoche d'un bord avant destinée à venir en prise avec un pion d'indexage prévu sur le cylindre porte-plaque pour le positionnement latéral de la plaque d'impression le long du cylindre porte-plaque ;
- 10 - le dispositif de chargement comprend au moins un poussoir pour pousser la ou chaque plaque d'impression reçue dans le magasin vers la sortie du magasin ;
- 15 - le magasin comprend plusieurs rails de guidage parallèles espacés latéralement;
- les rails de guidage sont en position fixe ;
- le magasin comprend une plaque de support configuré pour recevoir au moins une plaque d'impression posée une face sur la plaque de support, les rails de guidage sont fixés sur ladite face.

[0010] L'invention concerne également un ensemble d'impression pour presse rotative offset comprenant un cylindre porte-plaque et un dispositif de chargement pour charger des plaques d'impression sur le cylindre porte-plaque, dans lequel le cylindre porte-plaque comprend au moins une rainure de fixation pour l'insertion et la fixation de bords avant et de bords arrière de plaques d'impression chaque rainure de fixation comprend des pions d'indexage disposés dans la rainure de fixation, chacun pour s'insérer dans une encoche d'un bord avant d'une plaque d'impression, le magasin est disposé de manière que la sortie s'étend le long du cylindre porte-plaque et que chaque rail de guidage est aligné avec un pion d'indexage respectif.

[0011] L'invention concerne aussi une presse rotative offset comprenant au moins un ensemble d'impression tel que défini ci-dessus.

40 **[0012]** L'invention concerne encore un ensemble de jeux de plaques d'impression pour un ensemble d'impression tel que défini ci-dessus, comprenant au moins deux jeux de plaques d'impression, les plaques d'impression de chaque jeu étant adaptées pour être disposées et fixées côte à côte le long du cylindre porte-plaque, le jeu comprenant au moins une plaque d'impression de largeur différente de celle d'au moins une plaque d'impression de l'autre jeu.

45 **[0013]** Avantageusement, chacun des deux jeux de plaques d'impression a des plaques d'impression de même largeur différentes de celle des plaques d'impression de l'autre jeu.

50 **[0014]** L'invention concerne encore un jeu de plaques d'impression pour un ensemble d'impression tel que défini ci-dessus, comprenant des plaques d'impression adaptées pour être disposées et fixées côte à côte le long du cylindre porte-plaque, au moins deux plaques d'impression étant de largeurs différentes, notamment

au moins une plaque d'impression étant de largeur double de celle d'une autre plaque d'impression du jeu. Le jeu de plaques d'impression peut comprendre au moins deux plaques d'impression sur une page et au moins une plaque d'impression sur deux pages de largeur double de celle des plaques d'impression sur une page.

[0015] L'invention concerne aussi un jeu de plaques d'impression pour un ensemble d'impression tel que défini ci-dessus, comprenant des plaques d'impression prévues pour être fixée côte à côte le long du cylindre porte-plaque, au moins deux plaques d'impression étant de même largeur et comprenant des encoches ménagées dans leurs bords avants pliés, les positionnement latéraux des encoches le long du bord avant de leur plaques d'impression respectives étant différents.

[0016] L'invention concerne aussi un procédé de chargement d'une plaque d'impression sur un cylindre porte-plaque d'une presse rotative offset, la plaque d'impression comprenant un bord avant prévu pour s'insérer dans une rainure du cylindre porte-plaque pour la fixation de la plaque d'impression sur le cylindre porte-plaque, le bord avant possédant une encoche prévue pour être mise en prise avec un pion d'indexage dans la rainure, dans lequel on transfère la plaque d'impression d'un magasin au cylindre porte-plaque en guidant la plaque d'impression le long d'un rail de guidage coopérant avec l'encoche du bord avant, le rail de guidage est aligné avec le pion d'indexage.

[0017] L'invention et ses avantages seront mieux compris à la lecture de la description qui va suivre, donnée uniquement à titre d'exemple et faite en référence aux dessins annexés, sur lesquels :

- la Figure 1 est une vue schématique en perspective d'une plaque d'impression;
- la Figure 2 est une vue schématique partielle en coupe d'un cylindre porte-plaque sur lequel est fixée une plaque d'impression ;
- la Figure 3 est une vue schématique partielle en perspective du cylindre porte-plaque de la Figure 2 et d'un dispositif de chargement des plaques d'impression sur le cylindre porte-plaque;
- la Figure 4 est une vue schématique partielle en coupe illustrant le chargement d'une plaque d'impression sur le cylindre porte-plaque à l'aide du dispositif de chargement ;
- la Figure 5 est une vue schématique de dessus du cylindre porte-plaque, du dispositif de chargement et de jeux de plaques d'impression prévues pour être chargés sur le cylindre porte plaque à l'aide du dispositif de chargement.

[0018] La plaque d'impression 2 représentée sur la Figure 1 s'étend suivant une direction d'extension L et comprend un bord avant 6 plié et un bord arrière 8 plié. Le bord avant 6 et le bord arrière 8 s'étendent transversalement à la direction d'extension L. La plaque d'impression 2 comprend deux bords latéraux 10 parallèles op-

posés. Les bords latéraux 10 s'étendent suivant la direction d'extension L.

[0019] Le bord avant 6 est muni d'une encoche avant 12. Le bord arrière 8 est muni d'une encoche arrière 14. L'encoche arrière 14 est alignée avec l'encoche avant 12 suivant la direction d'extension L.

[0020] Tel qu'illustrée sur la Figure 2, la plaque d'impression 2, flexible, est enroulée et fixée sur un cylindre porte-plaque 16 d'une presse rotative 18.

[0021] La plaque d'impression 2 est fixée sur le cylindre porte-plaque 16 par insertion de chacun du bord avant 6 et du bord arrière 8 dans une rainure 20 du cylindre porte-plaque 16 s'étendant suivant l'axe X-X du cylindre porte-plaque 16.

[0022] La plaque d'impression 2 est positionnée latéralement suivant l'axe X-X du cylindre porte-plaque 16 par mise en prise de l'encoche avant 12 avec un pion 22 d'indexage dans la rainure 20.

[0023] Le bord avant 6 est accroché sur un bord de la rainure 20 et le bord arrière 8 est inséré dans la rainure 20 en y étant retenu par un dispositif de verrouillage 24 pour verrouiller la plaque d'impression 2 sur le cylindre porte-plaque 16.

[0024] Le dispositif de verrouillage 24 comprend au moins un crochet 26 monté sur une barre de serrage 28 rotative autour d'un axe de barre Y-Y parallèle à l'axe X-X du cylindre porte-plaque 16. La rotation de la barre de verrouillage 28 permet de dégager le crochet 28 du bord arrière 8 pour libérer la plaque d'impression 2 ou d'engager le crochet 28 avec le bord arrière 8 pour verrouiller la plaque d'impression 2. Sur la Figure 2, le crochet 26 est en retrait du plan de coupe et décalé par rapport à l'encoche arrière 14

[0025] Dans un cylindre porte-plaque à une plaque d'impression par tour, le cylindre porte-plaque comprend une seule rainure de fixation et le bord avant et le bord arrière sont fixés dans la même rainure. Dans un cylindre porte-plaque à N plaques par tour, N étant supérieur ou égal à 2, le cylindre porte-plaque comprend N rainures, et le bord avant et le bord arrière de chaque plaque d'impression sont fixés dans une rainure respective.

[0026] Tel qu'illustré sur les Figures 3 et 4, le dispositif de chargement 30 comprend un magasin 32 pour recevoir des plaques d'impression 2 et transférer les plaques d'impressions 2 sur le cylindre porte-plaque 16. Le magasin 32 peut recevoir plusieurs plaques d'impression 2 côte à côte le long du cylindre porte-plaque 16.

[0027] Le magasin 32 comprend une sortie 34 s'étendant le long du cylindre porte-plaque 16 suivant l'axe X-X du cylindre porte-plaque 16. Le magasin 32 est configuré de telle manière que des plaques d'impression 2 reçues dans le magasin 32 sont posées en appui simple dans le magasin 32 et peuvent glisser du magasin 32 suivant une direction de chargement C, au travers de la sortie 34, et s'enrouler sur le cylindre porte-plaque 16.

[0028] La direction de chargement C est sensiblement orthogonale à l'axe X-X du cylindre porte-plaque 16.

[0029] Le magasin 32 comprend des rails de guidage

36. Les rails de guidage 36 sont parallèles entre eux et à la direction de chargement C. Ils sont rectilignes et s'étendent vers la sortie 34.

[0030] Les rails de guidage 36 sont configurés pour coopérer avec les encoches avant 12 et arrière 14 (Figure 4) respectivement des bords avant 6 et arrière 8 de plaques d'impression 2 reçues dans le magasin 32 pour guider les plaques d'impression 2 latéralement lors de leur transfert sur le cylindre porte-plaque 16.

[0031] La hauteur des rails de guidage 36 est inférieure à la hauteur des encoches 12, 14. Lorsque la plaque d'impression est posée dans le magasin en position d'attente, les rails de guidage 36 n'interfèrent pas avec le fond des encoches 12, 14 et la plaque d'impression 2 repose en contact linéaire par ses bords avant 6 et arrière 8. Ceci préserve la plaque d'impression 2 d'éventuelles détériorations.

[0032] Chaque rail de guidage 36 est aligné avec un pion 22 d'indexage respectif associé du cylindre porte-plaque 16 de manière que l'encoche avant 12 d'un bord avant 6 d'une plaque d'impression 2 guidée par le rail de guidage 36 et sortant du magasin 32 vienne en prise avec le pion d'indexage 22. Un pion 22 est dans l'alignement de chaque rail de guidage 36. Chaque rail de guidage 36 et le pion 22 correspondant sont situés dans un même plan perpendiculaire à l'axe X-X du cylindre porte-plaque 16.

[0033] Le dispositif de chargement 30 comprend des pousseurs 38 mobiles pour pousser des plaques d'impression reçues dans le magasin 32 le long des rails de guidage 36 vers la sortie 34.

[0034] Dans l'exemple illustré, le magasin 32 comprend une plaque de support 40 horizontale propre à recevoir les plaques d'impression posées sur une face supérieure 40A de la plaque de support 40. La plaque de support 40 présente un bord de sortie 42 s'étendant le long de la sortie 34 du magasin 32.

[0035] Les rails de guidage 36 se présentent sous la forme de barres fixées sur la face supérieure 40A et s'étendant perpendiculairement au bord avant 42. Une plaque d'impression 2 posée sur la plaque de support 40 avec ses encoches avant 12 et arrière 14 engagées sur un rail de guidage 36 peut glisser vers le bord de sortie 42.

[0036] Les pousseurs 38 sont mobiles au travers de fentes 44 (Figure 3) de la plaque de support 40 pour pousser les plaques d'impression 2 reçues sur la plaque de support 40 vers le bord de sortie 42.

[0037] Comme illustré sur la Figure 4, le magasin 32 comprend au moins un actionneur 48 pour commander le déplacement des pousseurs 38. Chaque actionneur commande le déplacement d'un ou plusieurs pousseurs 38.

[0038] Le fonctionnement du dispositif de chargement 30 est décrit pas la suite en référence à la Figure 4.

[0039] En fonctionnement, initialement des plaques d'impression sont posées dans le magasin 32 côte à côte. Chaque plaque d'impression 2 est posée de telle manière que son encoche avant 12 est engagée sur le rail de

guidage 36 en regard du pion 22 destiné à s'engager dans l'encoche avant 12. L'encoche arrière 14 correspondante est également engagée sur le même rail de guidage 36.

[0040] Le cylindre porte-plaque 16 est orienté de telle manière que la rainure 20 se situe sensiblement verticalement sous la sortie 34 du magasin 32. Les crochets 26 sont initialement en position dégagee pour ne pas gêner l'insertion du bord avant 6 et du bord arrière 8 dans la rainure de fixation 20.

[0041] Pour charger la plaque d'impression 2 sur le cylindre porte-plaque 16, les pousseurs 38 sont avancés (Flèche F1) de manière à pousser la plaque d'impression 2 de l'arrière vers l'avant, vers la sortie 34.

[0042] Lorsque le bord avant 6 de la plaque d'impression 2 sort du magasin 32, il tombe par gravité et s'insère dans la rainure 20 en se mettant en prise avec le bord de la rainure 20. L'encoche avant 12 se met en prise avec le pion d'indexage 22 correspondant qui est aligné avec le rail de guidage 36. La plaque d'impression 2 est positionnée latéralement le long du cylindre porte-plaque 16 de manière précise.

[0043] Le cylindre porte-plaque 16 est entraîné en rotation (Flèche F2). Le cylindre porte-plaque 16 entraîne la plaque d'impression 2 jusqu'à ce que le bord arrière 8 sorte du magasin 32 et tombe à son tour dans la rainure 20 de fixation.

[0044] Les crochets 26, initialement en position dégagee, sont déplacés en position engagée pour verrouiller la plaque d'impression sur le cylindre porte-plaque 16.

[0045] Ainsi, selon un procédé de chargement d'une plaque d'impression sur un cylindre porte-plaque, la plaque d'impression 2, on transfère la plaque d'impression 2 du magasin 32 au cylindre porte-plaque 16 en guidant la plaque d'impression 2 le long d'un rail de guidage 36 coopérant avec l'encoche avant 12 du bord avant 6, le rail de guidage 36 étant aligné avec un pion 22 d'indexage du cylindre porte-plaque 16.

[0046] Différents jeux de plaques d'impression peuvent être chargés sur le cylindre porte-plaque 12 à l'aide du dispositif de chargement 30.

[0047] La Figure 5 représente schématiquement en vue de dessus le cylindre porte-plaques 16, le dispositif de chargement 30, et des jeux de plaques d'impression A, B, C, D propres à être chargés sur le cylindre porte-plaques 16 à l'aide du dispositif de chargement 30.

[0048] Chaque jeu de plaques d'impression A, B, C, D comprend plusieurs plaques d'impression prévues pour être disposées côte à côte sur le cylindre porte-plaque 16. Chaque plaque d'impression a au moins une encoche avant 12 destinée à coopérer avec un pion 22 d'indexage du cylindre porte-plaque 16 et avec le rail 36 correspondant du dispositif de chargement 30 pour guider la plaque d'impression lors de son chargement sur le cylindre porte-plaques 16.

[0049] Chaque jeu de plaques d'impression A, B, C, D comprend des plaques d'impression de même largeur ou des plaques d'impression de largeur variable d'une

plaque d'impression à l'autre.

[0050] Le premier jeu de plaques d'impression A comprend quatre plaques d'impression A1, A2, A3, A4 de même largeur. Chaque plaque d'impression A1, A2, A3, A4 comprend une encoche avant 12. Les encoches avant 12 sont positionnées de manière identique le long des bords avant des plaques d'impression A1, A2, A3, A4. Plus spécifiquement, chaque encoche avant 12 est centrée latéralement le long du bord avant.

[0051] Le premier jeu de plaques d'impression A est représenté chargé dans le magasin 32.

[0052] Le deuxième jeu de plaques d'impression B comprend quatre plaques d'impression B1, B2, B3, B4 de même largeur. La largeur des plaques d'impression B1, B2, B3, B4 est supérieure à celle des plaques d'impression A1, A2, A3, A4, pour impression sur une bande de papier de laize supérieure. Chaque plaque d'impression B1, B2, B3, B4 comprend une encoche avant 12 excentrée latéralement le long du bord avant. La position de l'encoche avant 12 diffère entre les plaques d'impression de façon à pouvoir disposer les plaques d'impression B1, B2, B3, B4 côte à côte le long du cylindre porte-plaque 16, les pions d'indexage 22 étant reçus dans les encoches avant 12.

[0053] Le troisième jeu de plaques d'impression C comprend deux plaques d'impression C1, C2 de même largeur. Chaque plaque d'impression C1, C2 comprend deux encoches avant 12 le long de son bord avant.

[0054] Les plaques d'impression A1, A2, A3, A4 et les plaques d'impression B1, B2, B3 et B4 sont par exemple des plaques d'impression sur une page, et les plaques d'impression C1, C2 des plaques d'impression sur deux pages.

[0055] Le quatrième jeu de plaques d'impression D comprend des plaques d'impression D1, D2, D3 de largeurs différentes. Il comprend plus spécifiquement une plaque d'impression D1 sur deux pages et deux plaques d'impression sur une page D2, D3, la largeur de la plaque d'impression D1 étant double de celle des plaques d'impression D2, D3. La plaque d'impression D1 comprend deux encoches avant 12 espacées le long de son bord avant, et chacune des plaques d'impression D2, D3 sur une page comprend une seule encoche avant 12.

[0056] De préférence, une seule encoche avant 12 d'une plaque d'impression assure le guidage latéral par coopération avec un rail de guidage 36. Lorsque le bord avant 6 d'une plaque d'impression comprend deux encoches avant 12 (par ex. plaques d'impression C1, C2 et D1), de préférence, une seule encoche avant reçoit le rail de guidage correspondant avec un jeu latéral plus étroit entre cette encoche avant et le rail correspondant que le jeu latéral entre la ou chaque autre encoche et le rail correspondant à la ou chaque autre encoche. Ainsi, le guidage latéral est assuré uniquement par ladite encoche présentant le jeu latéral le plus étroit avec le rail correspondant. La ou chaque autre encoche avant avec un jeu latéral plus important facilite l'installation de la plaque d'impression dans le magasin et évite un blocage

lors du coulisement de la plaque le long des rails de guidage 36.

[0057] Le dispositif de chargement 30 permet le chargement de plaques d'impression de différentes largeurs, sans adaptation du magasin 32 lors d'un changement de largeur de plaque d'impression. Il est possible d'alterner entre le premier jeu de plaques d'impression A, le deuxième jeu de plaques d'impression B, le troisième jeu de plaques d'impression C et/ou le quatrième jeu de plaques d'impression D sans adaptation intermédiaire du magasin 32. Dans un dispositif de chargement dans lequel le guidage des plaques d'impression est effectué par guidage des bords latéraux des plaques d'impression, une modification de la position des guides latéraux serait nécessaire en cas de changement de largeur de plaque d'impression.

[0058] Le dispositif de chargement 30 permet un guidage simple et efficace, sans nécessiter une découpe précise des bords latéraux des plaques d'impression. Dans un dispositif de chargement par guidage latéral, la découpe des bords latéraux des plaques d'impression doit être très précise ce qui augmente leur coût de fabrication.

[0059] Le dispositif de chargement 30 est utilisé pour le fonctionnement automatique, dans lequel les poussoirs 38 sont actionnés pour pousser les plaques d'impression. Il est possible d'utiliser un fonctionnement semi-automatique (bord de plaque 6 engagé dans la rainure 20 par l'opérateur) sans utiliser le dispositif de chargement 30.

[0060] Le positionnement des plaques d'impression sur le cylindre porte-plaque par coopération d'encoches des plaques avec des pions d'indexage dans les rainures du cylindre porte-plaque permet le chargement manuel des plaques d'impressions, sans le dispositif de chargement, puisque que la fonction de positionnement des plaques d'impression est assurée sur le cylindre porte-plaque.

[0061] Dans le cas de plaques d'un jeu de plaques d'impression possédant des encoches avant positionnées différemment le long de leur bord avant, les encoches avant assurent une fonction de détrompage physique mécanique et évitent les erreurs de mauvais positionnement ou d'inversion de plaques d'impression lors de la dépose des plaques d'impression dans le magasin 32.

[0062] Pour le chargement de N jeux de plaques d'impressions sur un cylindre porte-plaque à N plaques d'impression par tour, il est possible de prévoir un ensemble de chargement comprenant N dispositifs de chargement tel qu'illustré sur les Figure 3 et 4 superposés verticalement, chacun pour le chargement d'un jeu de plaques d'impressions respectif sur la circonférence du cylindre porte-plaque.

Revendications

1. Dispositif de chargement (30) pour charger une plaque d'impression (2) sur un cylindre porte-plaque (16) d'une presse rotative offset, comprenant un magasin (32) pour recevoir au moins une plaque d'impression (2) et la transférer du magasin (32) au cylindre porte-plaque (16), **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins un rail de guidage (36) pour guider une plaque d'impression (2) lors de son transfert par coopération avec une encoche (12) d'un bord avant de la plaque d'impression (2), l'encoche coulisant le long du rail de guidage (36) lors du transfert. 5
2. Dispositif de chargement (30) selon la revendication 1, dans lequel chaque rail de guidage (36) est prévu pour venir en prise avec une encoche (12) d'un bord avant (6) destinée à venir en prise avec un pion d'indexage (22) prévu sur le cylindre porte-plaque pour le positionnement latéral de la plaque d'impression (2) le long du cylindre porte-plaque. 10
3. Dispositif de chargement (30) selon la revendication 1 ou 2, comprenant au moins un poussoir (38) pour pousser la ou chaque plaque d'impression reçue dans le magasin (32) vers la sortie (34) du magasin (32). 15
4. Dispositif de chargement (30) selon l'une quelconque des revendications précédentes, le magasin (32) comprenant plusieurs rails de guidage (36) parallèles espacés latéralement. 20
5. Dispositif de chargement (30) selon la revendication 4, dans lequel les rails de guidage (36) sont en position fixe. 25
6. Dispositif de chargement (30) selon l'une quelconque des revendications, dans lequel le magasin (32) comprend un plaque de support (40) configuré pour recevoir au moins une plaque d'impression (2) posée une face (40A) sur la plaque de support (40), les rails de guidage (36) étant fixés sur ladite face (40A). 30
7. Ensemble d'impression pour presse rotative offset, comprenant un cylindre porte-plaque (16) et un dispositif de chargement (30) selon l'une quelconque des revendications précédentes pour charger des plaques d'impression (2) sur le cylindre porte-plaque (16), le cylindre porte-plaque (16) comprenant au moins une rainure de fixation (20) pour l'insertion et la fixation de bords avant et de bords arrière de plaques d'impression (2), chaque rainure de fixation (20) comprenant des pions d'indexage (22) disposé dans la rainure de fixation (20), chacun pour s'insérer dans une encoche d'un bord avant d'une plaque d'impression (2), le magasin (30) étant disposé de manière que la sortie (34) s'étend le long du cylindre 35
8. Presse rotative offset (18) comprenant au moins un ensemble selon la revendication 7. 40
9. Ensemble de jeux de plaques d'impression pour un ensemble d'impression selon la revendication 7, comprenant au moins deux jeux (A, B, C) de plaques d'impression, les plaques d'impression de chaque jeu étant adaptées pour être disposées et fixées côte à côte le long du cylindre porte-plaque, un jeu comprenant au moins une plaque d'impression de largeur différente de celle d'au moins une plaque d'impression de l'autre jeu. 45
10. Ensemble de jeux de plaques d'impression selon la revendication 9, chacun des deux jeux de plaques d'impression ayant des plaques d'impression de même largeur, différente de celle des plaques d'impression de l'autre jeu. 50
11. Jeu de plaques d'impression (D) pour un ensemble d'impression selon la revendication 7, les plaques d'impression étant adaptées pour être disposées et fixées côte à côte le long du cylindre porte-plaque, **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins deux plaques d'impression de largeurs différentes (D1, D2, D3), notamment au moins une plaque d'impression (D1) de largeur double de celle d'une autre plaque d'impression (D2, D3) du jeu. 55
12. Jeu de plaques d'impression selon la revendication 11, comprenant au moins deux plaques d'impression (D2, D3) sur une page et au moins une plaque d'impression (D1) sur deux pages de largeur double de celle des plaques d'impression sur une page.
13. Jeu de plaques d'impression (B) pour un ensemble d'impression selon la revendication 7, comprenant des plaques d'impression prévues pour être fixée côte à côte le long du cylindre porte-plaque (16), au moins deux plaques d'impression étant de même largeur et comprenant des encoches ménagées dans leurs bords avant (12) pliés, les positionnement latéraux des encoches le long du bord avant de leur plaques d'impression respectives étant différents.
14. Procédé de chargement d'une plaque d'impression (2) sur un cylindre porte-plaque (16) d'une presse rotative offset, la plaque d'impression (2) comprenant un bord avant (6) prévu pour s'insérer dans une rainure (20) du cylindre porte-plaque (16) pour la fixation de la plaque d'impression (2) sur le cylindre porte-plaque (16), le bord avant (6) possédant une encoche (12) prévue pour être mise en prise avec un pion d'indexage (22) dans la rainure (20), dans

lequel on transfère la plaque d'impression (2) d'un magasin (32) au cylindre porte-plaque en guidant la plaque d'impression (2) le long d'un rail de guidage (36) coopérant avec l'encoche (12) du bord avant (6), le rail de guidage (36) étant aligné avec le pion d'indexage (22). 5

10

15

20

25

30

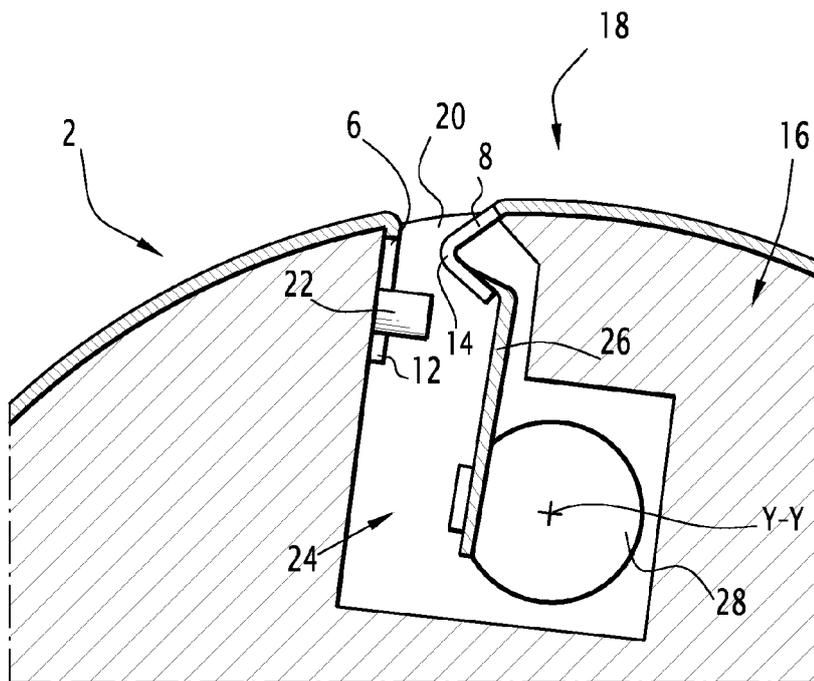
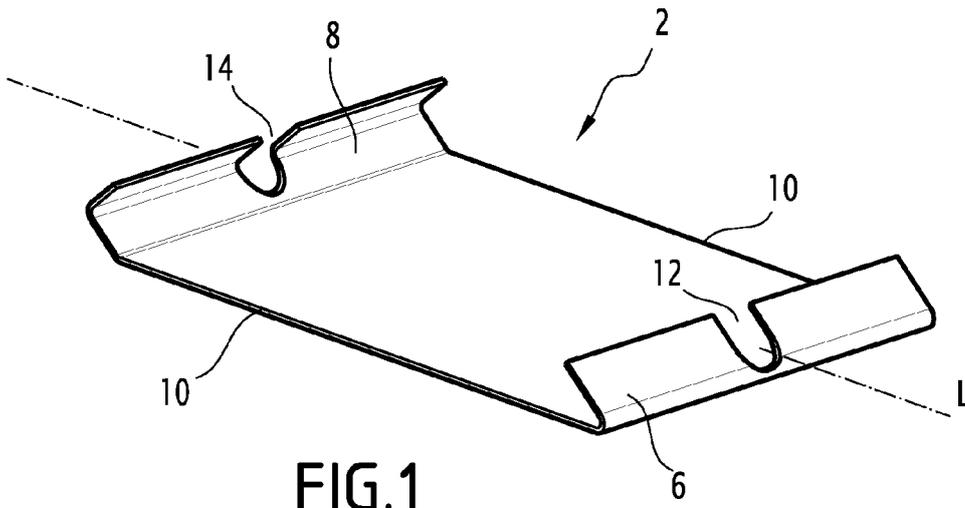
35

40

45

50

55



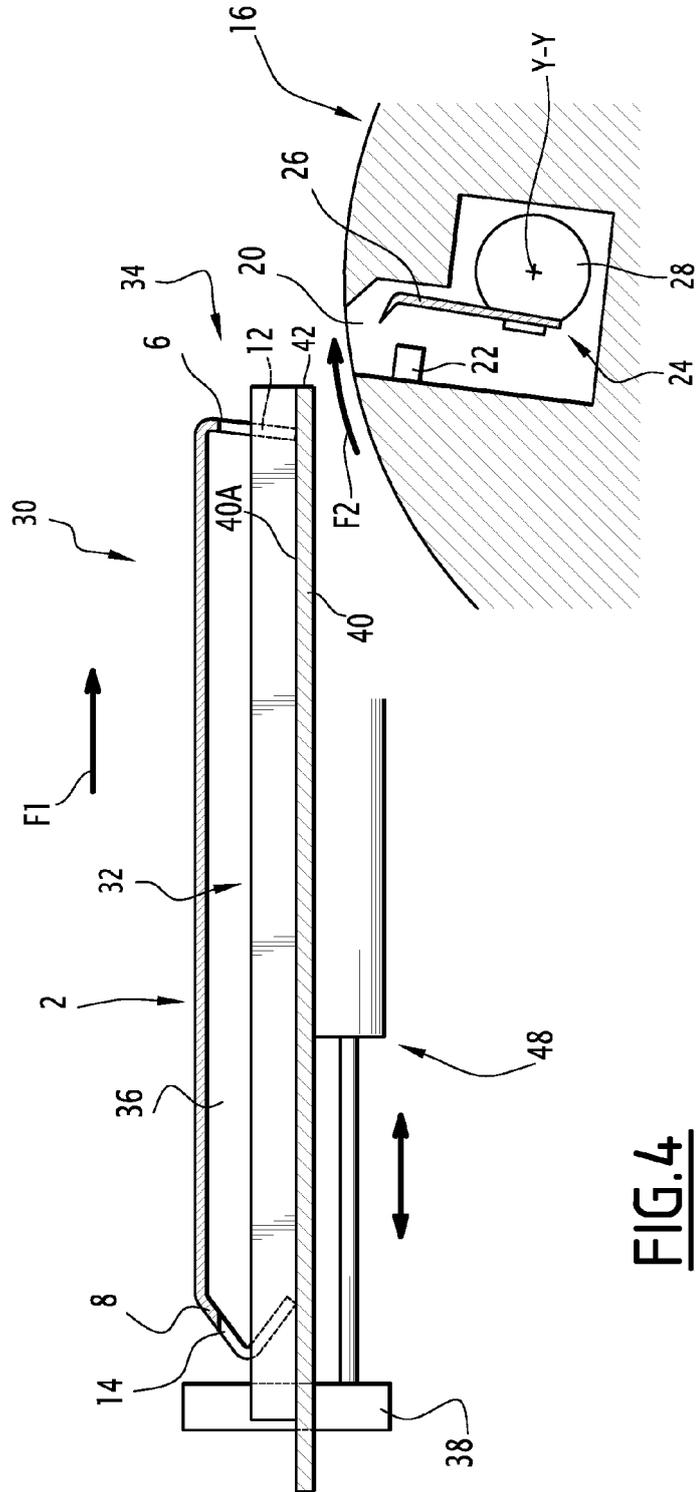


FIG. 4

